

COMMUNIQUE FINAL DU 2^{ème} SOMMET DES CHEFS D'ETAT ET DE GOUVERNEMENT DES ETATS MEMBRES DE LA COMMISSION DU GOLFE DE GUINEE

1. Le 2^{ème} Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement des Etats Membres de la Commission du Golfe de Guinée s'est tenu à Luanda, République d'Angola, le 25 novembre 2008.
2. Le Sommet a été officiellement ouvert par Son Excellence EL HADJ OMAR BONGO ONDIMBA, Président de la République Gabonaise, et Président en Exercice de la Commission du Golfe de Guinée.
3. Ont participé au Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement les pays suivants:
 - Son Excellence EL HADJ OMAR BONGO ONDIMBA, Président de la République Gabonaise;
 - .Son Excellence JOSE EDUARDO DOS SANTOS, Président de la République d'Angola;
 - .Son Excellence TEODORO OBIANG NGUEMA, Président de la République de Guinée Equatoriale;
 - .Son Excellence FRADIQUE DE MENEZES, Président de la République de Sao Tomé et Principe;
 - .Son Excellence DENIS SASSOU NGUESSO, Président de la République du Congo;
 - .Son Excellence GOODLUCK JONATHAN, Vice-Président de la République Fédérale du Nigeria;
 - .Son Excellence INONI EPHRAIM, Premier Ministre et Chef de Gouvernement de la République du Cameroun;
 - Son Excellence ALEXIS T AMBWE MWAMBA, Ministre des Affaires Etrangères de la République Démocratique du Congo, représentant Son Excellence JOSEPH KABILA KABANGE, Président de la République Démocratique du Congo.

4. Les participants ont successivement suivi les discours de circonstance de Son Excellence JOSE EDUARDO DOS SANTOS, Président de la République d'Angola, en sa qualité de Chef d'Etat du pays hôte; de M. CARLOS BRAGANÇA GOMES, Secrétaire Exécutif de la Commission du Golfe de Guinée; de Son Excellence EL HADJ OMAR BONGO ONDIMBA, Président de la République Gabonaise, et Président en Exercice de la Commission;

5. Lors de la séance d'ouverture, tous les intervenants ont insisté sur l'importance des objectifs de la Commission du Golfe de Guinée tels que consacrés dans le Traité Constitutif, compte tenu des enjeux de paix et de sécurité dans cette sous-région.

6. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont approuvé l'admission du Cameroun et de la République Démocratique du Congo, comme nouveaux Etats Membres de la Commission en vertu de l'article 27 du Traité Constitutif.

7. Ils ont adopté l'Organigramme de l'Organisation tel que amendé par les Experts et approuvé par le Conseil des Ministres.

8. Ils ont décidé de la création d'un Groupe de Travail composé d'un représentant de chaque Etat Membre. Ce Groupe de Travail aura pour mission d'élaborer une proposition de Budget pour 2009. Dans l'intervalle, et pour permettre à la Commission de fonctionner, les Chefs d'Etat ont décidé d'une dotation budgétaire de neuf cents mille dollars américains (USD 900.000) sur les quatre prochains mois, ce qui représente une contribution de cent douze mille cinq cents dollars américains (USD 112.500) par Etat.

9. Ils ont également donné mandat à ce Groupe de Travail de :

- Analyser l'exécution de la dotation budgétaire 2008 et définir les orientations et objectifs pour le Budget 2009 ;

- Proposer, dans le cadre du projet de Budget 2009, des actions à court terme (un an) et des actions pluriannuelles;

- Proposer des solutions au sujet de l'augmentation graduelle du nombre du personnel du Secrétariat Exécutif.

10. Le Groupe de Travail aura aussi pour mission l'ajustement du Plan d'Action proposé par le Secrétariat Exécutif.

Le Groupe de Travail aura soixante jours après la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement pour présenter les conclusions de ses travaux à un Conseil des Ministres Extraordinaire dont la date et le lieu seront fixés après concertation avec le Président en Exercice du Conseil.

11. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont demandé au Secrétariat Exécutif de réexaminer le Projet de Règlement Financier et de Règlement Intérieur, à la lumière des observations et réserves émises par les Ministres, et de les leur présenter des textes finis lors de la prochaine Session d'un Sommet Extraordinaire.

12. S'agissant des insignes et drapeaux, les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont décidé d'attendre de nouvelles propositions venues du Secrétariat Exécutif après de nouvelles consultations.

13. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont retenu le principe de la tenue à Sao Tomé et Principe d'une Conférence sur les questions de Défense et Sécurité dans le Golfe de Guinée avec les Ministres compétents en la matière. Ils ont demandé que la réflexion préalable menée par le Nigeria soit faite avec prise en compte du travail en cours au niveau de la CEEAC. Cela implique une concertation entre la Présidence en Exercice de la Commission du Golfe de Guinée et celle de la CEEAC.

14. S'agissant de la République Démocratique du Congo, les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont exprimé leur grande reconnaissance aux initiatives contribuant à la restauration de la paix et de la sécurité dans ce pays, et notamment à Son Excellence JOSE EDUARDO DOS SANTOS, Président de la République d'Angola et à son Gouvernement pour leur implication dans la recherche d'une solution politique à ce conflit.

Dans le même registre, les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont pris bonne note de la Résolution 1843 du Conseil de Sécurité des Nations Unies du 20 novembre 2008, autorisant l'augmentation temporaire des effectifs de la MONUC de 3000 hommes afin de renforcer sa capacité de protection des civils.

Ils ont exhorté le Conseil de Sécurité de l'ONU à redéfinir le mandat de la MONUC de manière à lui permettre d'agir plus efficacement en s'appuyant sur les dispositions du chapitre VII de la Charte des Nations Unies.

15. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont analysé les conséquences de la crise financière internationale et la baisse brutale du prix du pétrole sur, les investissements privés dans notre sous-région, les projets économiques et sociaux, les indices de croissance économique et les engagements contractuels pris avec les partenaires internationaux.

Les Chefs d'Etat et de Gouvernement recommandent par conséquent une action concertée entre les États Membres, en particulier au niveau des Ministres des Finances et des Gouverneurs de Banques Centrales, qui devront prendre en compte les diverses recommandations et conclusions des Communautés Économiques Régionales et de la Banque Africaine du Développement.

Sur ce volet, les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont lancé un appel à la solidarité vis-à-vis des pays Membres de la Commission les moins nantis.

16. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont décidé de développer des actions conjointes, et de maintenir une concertation permanente dans tous les domaines nécessaires, notamment ceux qui visent à garantir les conditions essentielles pour le maintien de la paix, de la sécurité et de la stabilité. Ceci afin de permettre un épanouissement normal des activités politiques, sociales et économiques, en particulier dans le domaine énergétique au sein de la sous-région et dans chaque pays.
17. Ayant pris connaissance de l'attentat perpétré contre la vie du Président de la République de Guinée-Bissau, les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont condamné fermement cet acte susceptible de mettre en cause la paix et la stabilité dans ce pays. Ils ont exprimé leur total appui et solidarité au Président de la République démocratiquement élu de Guinée-Bissau.
18. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont décidé de mettre fin au mandat de l'actuel Secrétaire Exécutif. Ladite décision prendra effet au mois de janvier 2009.
19. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont décidé de la nomination de Monsieur MIGUEL ANJOS DA CUNHA LISBOA TROVOADA, ancien Président de la République Démocratique de Sao Tomé et Príncipe, en qualité de nouveau Secrétaire Exécutif de la Commission.
20. Le Sommet a élu Son Excellence JOSE EDUARDO DOS SANTOS, Président en Exercice de la Commission du Golfe de Guinée.
21. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont décidé de la tenue de leurs prochaines assises en Guinée Equatoriale.

22. Le Président de la République d'Angola, Son Excellence JOSE EDUARDO DOS SANTOS a remercié ses Pairs pour la confiance placée en lui.

23. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont tenu à présenter leurs vifs remerciements à Son Excellence JOSE EDUARDO DOS SANTOS pour l'accueil combien chaleureux qui leur a été réservé à Luanda.

Fait à Luanda, le 25 novembre 2008.

